

WATER MAKES MONEY

www.watermakesmoney.org

Comment
les multinationales
transforment
l'eau en argent

Un film de Leslie Franke
et Herdolor Lorenz

En coopération avec
Jean-Luc Touly,
Marc Laimé,
Christiane Hansen,
Markus Henn
et Aquattac

Pré-financés par
d'innombrables donateurs

Une co-production de
KERNFILM avec La Mare aux
canards, Achille du Genestoux
et ZDF/Arte. Subventionnée
par la Filmförderung Hamburg
Schleswig-Holstein GmbH

2010, 90 minutes

MERCREDI 24 NOVEMBRE 2010, 20H30
COUVENT DES RÉCOLLETS, COGNAC
GRATUIT, Suivi d'un débat sur l'eau à Cognac

Comité pour la Défense et le Développement de l'Hôpital et des Services Publics du Pays de Cognac
<http://services-publics-cognac.blogspot.com/>

Tout comme l'air que nous respirons, l'eau est un élément indispensable à la vie. Ainsi le 27 juillet 2010, **l'accès à l'eau potable a été intégré à la déclaration des Droits de l'Homme** par l'ONU (article 64). Malgré tout, l'eau reste en proie aux intérêts financiers des entreprises multinationales, obsédées par leurs profits.

En France, Véolia et Suez approvisionnent 80% de la population et annoncent des résultats nets de 1 milliards d'euros à eux deux.

Conséquences : **hausse vertigineuse des prix** à la consommation, **baisse de la qualité** de l'eau, opacité dans l'**entretien du patrimoine public**, **manque de transparence** souvent lié à un climat de corruption... Même si cette privatisation se cache sous l'étiquette aguicheuse du "partenariat public-privé", le résultat est le même : **les bénéfices sont privatisés et les pertes sont collectivisées.**

Le documentaire **Water Makes Money** explique comment les entreprises multinationales s'accaparent la distribution de cet élément vital et créent ainsi une alchimie déroutante : **elles transforment l'eau en argent.** Mais à l'instar de Paris, Grenoble, Castres ou Neuchâteau des collectivités se soulèvent pour passer en régie publique. Le contrôle citoyen de l'eau est nécessaire et possible...

L'eau est un bien commun de l'humanité, essentiel à la vie. Sa gestion ne devrait pas être confiée à des intérêts privés dont le premier objectif est la rentabilité financière pour assouvir l'appétit des actionnaires.

A **Cognac**, la gestion de l'eau est confiée à Véolia depuis 1975 par le syndicat des communes de Cognac, Châteaubernard, Saint-Brice et Merpins (SIEAAC).

Le 1er janvier 2008 le contrat a été renouvelé pour 12 années supplémentaires malgré le débat que le comité de défense des Services Publics avait suscité. Nos élus locaux de l'époque sont restés sourds et ont préféré succomber aux sirènes des multinationales : **LAISSEZ FAIRE ! VÉOLIA S'OCUPE DE TOUT, MÊME DES FACTURES.**

Comité de défense des Services Publics du pays de Cognac
<http://services-publics-cognac.blogspot.com/>